

## De quand date la Vita S. Meuenni (BHL 5944) ?

Armelle Le Huërou

► **To cite this version:**

Armelle Le Huërou. De quand date la Vita S. Meuenni (BHL 5944) ?. *Britannia Monastica, CIRDo-MoC*, 2013, Mélanges offert au professeur Bernard Merdrignac, 17. <halshs-01343276>

**HAL Id: halshs-01343276**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01343276>**

Submitted on 8 Jul 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Article paru dans J.-C. Cassard, P.-Y. Lambert, J.-M. Picard, B. Yeurc'h (dir.), *Mélanges offerts au professeur Bernard Merdrignac, Britannia Monastica*, 17, 2013, p. 53-74.

## **De quand date la *Vita S. Meuenni* (BHL 5944) ?**

### **Quelques nouveaux éléments sur sa transmission et sa genèse**

Armelle LE HUËROU

À qui s'intéresserait à saint Méén, patron éponyme de l'abbaye de Saint-Méén de Gaëll, la *Vita S. Meuenni* (BHL 5944), on le sait, n'a pas grand-chose à apprendre<sup>2</sup>, si ce n'est qu'au moment de sa composition, l'hagiographe n'avait à sa disposition aucune *uita* antérieure ni, semble-t-il, aucun autre type de documents sur lequel s'appuyer. Il est d'ailleurs malaisé, à sa seule lecture, d'établir où, à quel moment, pour quelle(s) raison(s) et pour quel(s) public(s) la *Vie* de Méén, dont manifestement on ignore alors tout, a été composée. Si l'on a renoncé à y voir un texte antérieur au X<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup> et qu'on admet le plus souvent, à la suite de Bernard Merdrignac, qu'elle a été écrite dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle, peut-être à la faveur de la restauration de Saint-Méén et à destination de cette communauté monastique<sup>4</sup>, il semble qu'on ne puisse exclure formellement que cette *uita*, dont les

---

<sup>1</sup>Act. Saint-Méén-le-Grand, ch.-l. de cant., arr. Rennes, Ille-et-Vilaine.

<sup>2</sup>POULAIN et MERDRIGNAC, 1999, p. 8-9.

<sup>3</sup>POULIN, 2009, p. 463.

<sup>4</sup>POULAIN et MERDRIGNAC, 1999, p. 14-15 ; JANKULAK, 2000, p. 155 ; Poulin, 2009, p. 463-464.

plus anciens témoins datent du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>, soit plus tardive et vise un auditoire plus large que les seuls moines de Saint-Méen. Avant d'évoquer de nouveaux éléments relatifs à la transmission et à la genèse du texte (II) qui invitent à s'interroger encore sur les intentions de son auteur et l'époque à laquelle il écrit (III), il convient de faire le point sur le dossier hagiographique de Méen (I).

## I. Méen et sa *Vie*

La plus ancienne mention connue du saint figure dans un diplôme de Louis le Pieux daté de 816, qui se réfère à un diplôme antérieur de Charlemagne concernant « l'église des saints Méen et Judicaël au lieu nommé Gaël »<sup>6</sup>, église dans laquelle on reconnaît l'ancêtre de l'actuelle abbaye Saint-Méen, dont les origines et la date de fondation demeurent obscures<sup>7</sup>. Jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, les noms de Méen et Judicaël sont d'ailleurs très fréquemment associés. Ainsi figurent-ils ensemble dans les anciennes litanies bretonnes des X<sup>e</sup> et

---

<sup>5</sup>L'un est un bréviaire à l'usage de Saint-Méen de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (Angers, BM, ms 115) : cf. ci-dessous. L'autre témoin constitué par les peintures murales d'une chapelle de l'abbatiale de Saint-Méen représentant des épisodes inspirés de la *uita* de Méen : cf. DUFIEF, 1994.

<sup>6</sup>MORICE, *Preuves*, I, col. 225 : « [...] domus ecclesiae S. Mevenni et S. Judicaelis, quae est in loco nuncupato Wadel [...] ». Le diplôme est transmis par un *vidimus* de 1294 lui-même connu par une copie du XV<sup>e</sup> siècle, cf. LOT, 1907, p. 145, n. 2.

<sup>7</sup>JANKULAK, 2000, p. 154.

XI<sup>e</sup> siècles<sup>8</sup> et dans une liste de saints corniques du X<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>, mais également dans quelques sources diplomatiques : une pancarte de 1118 de Saint-Florent de Saumur signale une translation de leurs reliques à Dinan une vingtaine d'années – au moins – plus tôt<sup>10</sup> ; une charte de la même abbaye de Saint-Florent (fin XI<sup>e</sup> siècle) évoque une « chapelle des saints Méén et Judicaël » sur la Rance<sup>11</sup>. C'est encore une chronique de Saint-Florent qui fait état, à l'époque de l'abbé Robert de Blois (985/6-1011), d'une translation des reliques (*artus*) des « bienheureux Méén et Judicaël » de Poitou, où « au temps des Normands » elles avaient été transférées, au monastère de Saint-Florent<sup>12</sup>. Dans ce bref récit daté, au plus tôt, du XIII<sup>e</sup> siècle, la provenance bretonne des reliques lors de leur translation en « *Pictavo territorio, loco Exinionensi* », où une partie d'entre elles est ensevelie dans une église généralement identifiée à Saint-Jouin de Marnes et

---

<sup>8</sup>TANGUY, 2002, p. 456-457, 469, 471-472 ;

<sup>9</sup>Sous les vocables, respectivement, de *Megunn* et *Iodechall*. Cf. OLSON et PADEL, 1986, p. 34, p. 59-60.

<sup>10</sup>Charte Artem/CMJS n°3408 [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/originaux/charte3408/>: « Postea tulit illuc domnus abbas Willelmus reliquias de sancto Mevenno et sancto Judicaele et aliis sanctis, quas cum tripudio magno suscepit tam Goffredus quam populus de Dinam. » Sur la date de la translation, cf. JANKULAK, 2000, p. 158.

<sup>11</sup>MORICE, *Preuves*, I, col. 495 : « medietatem capellae sanctorum Mevenni et Judicaelis. »

<sup>12</sup>MARCHEGAY et MABILLE, 1869, p. 261 : « Tempestate Normannorum, beatorum Mevenni atque Judicaelis artus Pictavo territorio, loco Exionensi dilati sunt, pars quorum in ecclesia S\*\*\* sub tabulis tumulatur, alia vero, ligneo diligenter contexta loculo, castro Toarcensi in ecclesia sancti Martini diutius reconditur ; tempore vero abbatis Roberti inde cum ingenti gaudio apud Salmurum in cenobio beati Florentii, summum in divinis et humanis subsidium, translati sunt. »

l'autre dans une église de Thouars, se déduit du contexte immédiat du passage, consacré à des événements en lien avec la Bretagne.

D'après une compilation bretonne, un peu plus tardive et fort sujette à caution, le *Chronicon Brittanicum*<sup>13</sup>, sur laquelle on s'appuie habituellement, c'est en 919 que les corps des deux saints « furent apportés, saint Méén à Saint-Florent et Judicaël à Saint-Jouin en Poitou »<sup>14</sup>. L'information ne recoupe pas exactement les données de la *Chronique de Saint-Florent* – où rien n'est dit d'un passage des reliques par Saint-Florent lors de leur transfert en Poitou – et, surtout, n'est attestée nulle part ailleurs. C'est aussi d'après ce *Chronicon* qu'est retenue la date du 18 janvier 1074 pour le retour des reliques de Méén à Saint-Méen<sup>15</sup>. Or le texte, plus laconique, se contente de signaler qu'à cette date « vinrent » – et non « revinrent » – de Saint-Florent en Bretagne – et non à Saint-Méen même – des reliques du seul Méén<sup>16</sup> et, une fois encore, il n'est confirmé par aucune autre

---

<sup>13</sup>Publiée sous ce titre par MORICE, *Preuves*, I, col. 1-8, elle est transmise uniquement par une copie – peu soignée – du XV<sup>e</sup> siècle, l'actuel ms Rennes, AD35, 1 F 1003 (p. 15-22 ; 25-26) et n'est autre qu'un cahier de notes prises par ou pour Pierre Le Baud en vue de son *Histoire de la Bretagne*. Sur le manque de fiabilité du *Chronicon*, cf. LA BORDERIE, 1864, p. 402-403, spec. n. 3, p. 403.

<sup>14</sup>MORICE, *Preuves*, I, col. 4 : « DCCCCXIX [...] tunc asportata sunt corpora ss. Mevenni et Judichaeli, s. Mevennus apud s. Florentium et s. Judichaelus apud s. Jovinum in pago pictavensi. »

<sup>15</sup>Le 18 janvier est la fête de la translation de saint Méén au calendrier du bréviaire de l'abbaye. Cf. ci-dessous.

<sup>16</sup>*Ibid.* : « MLXXXIII. Reliquiae S. Mevenni in Britanniam de S. Florentio venerunt XV Kal. Februarii. »

source. Quant à la date de « retour » des reliques de Judicaël en Bretagne, elle est généralement située en 1130, apparemment sur la seule foi d'Albert Le Grand<sup>17</sup>. Cette distinction du sort réservé, à l'abbaye de Saint-Méen, aux deux saints autrefois indissociables est d'autant plus curieuse qu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, Saint-Florent possède bien des reliques des deux, dont elle organise alors la translation à Dinan. Même en supposant des reliques partielles, déterminer les vicissitudes des précieux restes de Méen et Judicaël, dont, par exemple, on trouve aussi une attestation outre Manche au XIV<sup>e</sup> siècle à Glastonbury<sup>18</sup>, semble bien hasardeux. Une certitude toutefois : la seule foi d'un *Chronicon Brittanicum*, que rien ne conforte et que les témoignages en provenance de Saint-Florent auraient même tendance à discréditer, ne saurait suffire pour établir la date du retour à Saint-Méen des reliques de ses fondateurs. En revanche, et bien qu'on comprenne mal pourquoi, elles n'ont vraisemblablement pas réintégré ensemble le sanctuaire à l'origine placé sous l'invocation conjointe des deux saints. Plus encore que les deux dates de translation différentes mentionnées dans les calendriers de l'abbaye<sup>19</sup>, le traitement réservé à Judicaël dans la *Vita S. Meuenni* et, réciproquement, à Méen dans un texte consacré à Judicaël au XI<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup> pourrait en constituer un bon indice. Dans le premier cas,

---

<sup>17</sup>JANKULAK, 2000, p. 156 et n. 22.

<sup>18</sup>Dans une liste des reliques de l'abbaye : « De reliquis sanctorum Mogwyni et Iudecali », cf. CARLEY et HOWLEY, 1998, p. 99.

<sup>19</sup>18 janvier pour la translation de Méen, 12 août pour celle de Judicaël.

<sup>20</sup>En l'absence d'édition du dossier hagiographique de Judicaël et eu égard à sa complexité,

Judicaël, *dux Brittanorum*, n'est jamais qu'un prince exemplaire qui devint moine à Saint-Méen<sup>21</sup>. L'hagiographe ignore ou veut ignorer qu'il est associé à Méén comme saint dans les plus anciens témoignages qui s'y rapportent et s'il connaît l'existence de l'*Histoire du saint roi Judicaël*, il a soin de n'en rien laisser paraître. Pierre Le Baud (†1505) rapporte de ce texte qu'il a été dédié par son auteur, Ingomar, à l'abbé Hinweten de Saint-Jacut au moment où il avait en charge la restauration ou refondation de l'abbaye de Saint-Méen

---

notamment due aux nombreuses éditions partielles qui en ont été données, il semble qu'il faille s'en tenir à ce que permet d'établir l'Obituaire de Saint-Méen (Bnf lat. 9889), seul témoin « complet » de ce dossier. On admettra donc provisoirement l'existence de deux textes distincts. Un premier texte, dont il faut sans doute attribuer à Ingomar (début XI<sup>e</sup> siècle) tout ou partie, s'intitule *De sancto rege Iudicaelo hystoria* (f. 122r-125v) ; sous le titre *Incipit uita eiusdem* (f. 125v-141v), est copié à sa suite immédiate un second texte qui lui est postérieur ainsi qu'au retour des reliques du saint à Saint-Méen. Sur ce dossier, pour une première mise au point, cf. BOURGES, 2004 et ID. « Le dossier hagio-historiographique des Rohan (1479) : de Conan à Arthur et de saint Mériadec à saint Judicaël » en ligne à l'adresse : <http://andreyvesbourges.blogspot.fr/2007/11/le-dossier-hagio-historiographique-des.html>.

<sup>21</sup>La *Vita S. Meuenni* (désormais VSM) ne lui consacre en tout et pour tout que quelques lignes. Cf. VSM, 11 : « Tantorum siquidem bonorum incrementis famuli Dei floruerunt, quatinus ipse Britannorum dux Iudicaelus [...] illorum orationibus se commandaret, et eorum monachus postea existeret. Qui etiam ad opus monasterii plurimam auri et argenti copiam detulit, et ad ornandum multa ministravit. Consilioque sancti Meuenni multa per patriam monasteria construxit, atque deserta restauravit ; pauperes etiam pavit, iusticiam cum discretionem in populo ministravit, diuinum cultum in ecclesia diligenter excoluit. » Toutes les fois où nous citons le texte, nous donnons le texte que nous avons établi, tout en conservant la numérotation proposée dans PLAINE, 1884.

(1008-1024)<sup>22</sup>. En tout cas, il n'y est fait aucune allusion à saint Méen – non plus d'ailleurs que dans les autres sources hagiographiques antérieures au XI<sup>e</sup> siècle. L'autre volet du dossier hagiographique de Judaëïl, inédit dans son intégralité et pour cette raison mal débrouillé, est, pour partie au moins, postérieur au retour de ses reliques à Saint-Méen. Le(s) auteur(s) s'y réfère(nt) à plusieurs reprises à Méen, laissant même supposer une certaine connaissance de BHL 5944<sup>23</sup>, sans toutefois que le portrait du saint coïncide avec les données de sa *uita*. Ainsi s'y nomme-t-il exclusivement Méen, tandis que son hagiographe, pour la première et unique fois dans l'ensemble des sources disponibles, l'appelle indifféremment *Conaidus Meuennus*, *Meuennus* ou encore *Conaidus*<sup>24</sup>.

Il est vrai que sa *uita* semble avant tout destinée à fournir à la fois un matériel liturgique pour célébrer les offices du saint et des récits exemplaires pour édifier et instruire ses auditeurs. Après un bref prologue (1)<sup>25</sup>, elle se développe – selon un schéma classique – autour de trois grandes parties explicitement définies lors des transitions<sup>26</sup> : 1.

---

<sup>22</sup>Cf. n. 20.

<sup>23</sup>L'inverse semble moins plausible, car on voit mal pourquoi l'hagiographe de Méen se serait contenté de broser un portrait si laconique de Judaëïl.

<sup>24</sup>Qu'on trouve aussi orthographié, selon les témoins, *Conaydus* mais aussi *Quonaydus*, *Quonaidus*, *Quonandus* ou *Quonardus*.

<sup>25</sup>Nous suivons le chapitrage de PLAINE, 1884.

<sup>26</sup>VSM 12 : « Et quoniam de uita et honesta et conuersatione illius aliqua perstrinximus, de miraculis amodo salua ueritate loquamur » ; 19 : « Et quoniam de uita et miraculis aliqua pro posse perstrinximus, qualiter ex hoc mundo migrauit feliciter adeamus. »



la *uita* et *conuersio* du saint (2-11), 2. ses *miracula* (12-18), 3. son *migrauit* (19-20).

1. Évoquant d'abord l'origine galloise de *Conaidus Meuennus*, son enfance et son adolescence outre Manche (2), elle enchaîne avec sa parenté charnelle et spirituelle avec saint Samson, avec lequel il part pour la Petite Bretagne (3). Après une traversée heureuse, ils y abordent et s'emploient à y lutter contre le paganisme par une prédication couronnée de succès. Guérissant la femme et la fille d'un certain Privatus (4) et accomplissant de nombreux autres miracles, ils cherchent à s'installer pour « le service de Dieu », lequel leur « montre une plaisante *villa* adaptée à leurs nécessités »<sup>27</sup>. A cet endroit, Dol, ils construisent un monastère et continuent leur œuvre de prédication (5). Samson, jugeant opportun de solliciter l'aide du comte *Guerecus* pour édifier « sa basilique », affecte à cette mission Méén. Un jour qu'en chemin, dans un « *pagus placatus* qui était dit *Transylva* », ce dernier cherche l'hospitalité pour la nuit, il est reçu par un « homme charitable », Caduon, (6) qui lui propose une terre où s'installer. Méén se rend ensuite chez le comte qui lui octroie de nombreux dons. A son retour, il s'arrête chez Caduon qui lui fait alors officiellement don de sa terre nommée *Transfosa* non loin du Meu, puis rejoint Samson (7). Avec l'accord et la bénédiction de ce dernier, il part bientôt y mener une vie solitaire (8). Accueilli avec joie par Caduon, il se met ensuite en quête d'un lieu propice à l'édification

---

<sup>27</sup>VSM 4 : « Patratu quoque aliis quampluribus bonis, locum ubi Domini seruitium facerent querere ceperunt. Dediti siquidem orationibus impetrauerunt ut quandam delectabilem uillam eis ostenderet Deus eorum necessariis oportunam. »

d'une « basilique ». Un endroit réunit presque toutes les conditions, mais il manque d'eau : Méén fait donc jaillir une source aux vertus curatives (9). Il y construit d'abord « cellules et petites cabanes » pour y vivre *monachico ritu* ainsi qu'un oratoire en l'honneur de Jean-Baptiste, puis, sous l'afflux de recrues, un monastère plus grand (10). Avant de s'y faire moine, le duc des bretons, Judicaël, se recommande aux prières de cette communauté et sur le conseil de Méén, mène une carrière de prince exemplaire (11).

2. S'ouvre alors les récits de miracles, dont le premier est double puisqu'il conte la libération miraculeuse d'un prisonnier détenu à tort par par le frère de Judicaël, *Haelonus* (12), et la mort de ce dernier, qui a violé la clôture monastique. L'épisode se conclut sur une *moralisatio* prenant à parti les « *ecclesiarum peruasores* », dont *Haelonus* est le parangon (13). Suit un autre miracle, sorte de doublet du précédent<sup>28</sup>, où Méén intervient contre des bêtes sauvages qui mangent et détruisent les moissons du monastère et obtient d'elles qu'elles s'en retournent dans la forêt (14). C'est l'occasion pour l'hagiographe d'une nouvelle *moralisatio* qu'il qualifie lui-même de digression (15), avant de relater un dernier miracle. Alors que Méén rentre de Rome où il est allé en pèlerinage, à la demande d'une sainte femme d'Angers, il débarrasse son domaine, situé « entre Saint-Florent et Clermont, dans le diocèse de Nantes » d'un monstrueux serpent qui sévit dans la région en lui passant autour du cou son

---

<sup>28</sup>MERDRIGNAC, 1999, p. 125-129.

*monopalium*<sup>29</sup> (16). Le peuple se réjouit du miracle, comble le saint de dons et, vaincu par les prières, Méén accepte de fonder à cet endroit un monastère qui reçoit le nom de *Monopalium* (17). Il y réalise beaucoup de miracles même s'il séjourne plus souvent dans son premier monastère, mais dans les deux endroits s'illustre en bon pasteur, car même absent de corps en un endroit, il y est toujours présent en esprit (18).

3. Sentant sa mort proche alors qu'il séjourne dans sa première fondation, Méén convoque ses frères et les exhorte une dernière fois. Comme le prêtre *Austolus*, son filleul, s'inquiète alors du futur, Méén, juste avant de mourir, lui prédit qu'il le rejoindra sous sept jours (19). *Austolus* meurt au terme prévu par le saint et les frères, ouvrant le sépulcre de Méén pour y déposer son corps, découvrent que le saint y a ménagé une place à son bienheureux filleul (20).

## II. Témoins et sources de BHL 5944

Sous cette forme, apparemment complète, et en tout cas stylistiquement et formellement cohérente, la *Vita S. Meuenni* n'est transmise que par un unique témoin, une copie tardive (O, après 1544) provenant de l'abbaye de Saint-Méén. Ce manuscrit qui, en dépit d'une volonté manifeste de transmettre au mieux le texte, notamment à des fins liturgiques, n'est pas exempt de fautes et passages

---

<sup>29</sup> Le terme est un hapax, que du Cange comprend comme synonyme de « *stola* » et « *manipulus* ». cf. DU CANGE s. v.

problématiques est celui qui a servi à l'édition donnée, avec plus ou moins de bonheur, par dom Plaine, laquelle constitue jusqu'à présent l'édition de référence<sup>30</sup>. Il existe d'autres témoins manuscrits, tous antérieurs à O, mais, partiels ou fragmentaires, ils sont peu aisés à manier. Au *Chronicon Briocense* (C) qui compile un grand nombre de sources, dont il est parfois l'unique témoin, nuisent la médiocre qualité des deux copies subsistantes ainsi que les interventions intempestives de son compilateur et, plus généralement, le caractère inachevé et brouillon de l'entreprise<sup>31</sup>. Les trois autres témoins manuscrits sont des bréviaires, avec ce que cela suppose de découpages plus ou moins habiles, de montages et de réécriture pour adapter le texte aux exigences de l'office du saint. L'un d'eux a appartenu à l'abbaye de Saint-Méen (B, XIV<sup>e</sup> siècle), les deux autres proviennent de l'abbaye angevine de Saint-Florent de Saumur (S, XIV<sup>e</sup> siècle ; R, XV<sup>e</sup> siècle), où le culte du saint fut peut-être introduit, avec celui de Judicaël, dès le début du XI<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. On peut leur ajouter un imprimé, également antérieur à O, le Bréviaire de Dol (D, 1519). La collation de tous ces témoins montrent qu'ils sont indépendants les uns des autres et permet, comme dans presque tous les cas où l'on dispose d'un unique témoin complet, de relativiser la fiabilité de ce dernier. En revanche, il demeure impossible de

---

<sup>30</sup>PLAINE, 1884. Il faut ajouter l'existence d'une transcription proposée par C. Poulain (inédite et malaisément accessible) et qui sert de base à la traduction proposée dans POULAIN et Merdrignac, 1999.

<sup>31</sup>LE HUËROU, 2008, p. 121.

<sup>32</sup>Cf. ci-dessus.

déterminer s'ils dépendent, à un degré ou un autre, d'un témoin commun.

*1. Les témoins*

**O : Bnf lat. 9889, f. 109v-121r, après 154433, Obituaire de Saint-Méen**

Le manuscrit, autrement appelé Obituaire de Saint-Méen, parce qu'il s'ouvre sur l'obituaire du monastère (f. 1r-36v), est bien connu, en particulier des historiens de la Bretagne<sup>34</sup>. Il présente en effet la singularité d'être l'unique témoin complet de plusieurs textes hagiographiques, proposant ainsi, outre la *uita* de Méen, l'ensemble du dossier hagiographique de Judicaël<sup>35</sup>, les *uitae* de S. Petroc (BHL 6639)<sup>36</sup> et de S. Alain, évêque de Quimper (BHL 335)<sup>37</sup>. Hormis Alain, évêque de Quimper, tous les saints dont le manuscrit copie la *uita* sont particulièrement en honneur à Saint-Méen. La *Vita Meuenni* (f. 109v-121r)<sup>38</sup>, qui commence la partie proprement hagiographique du manuscrit, est suivie du dossier hagiographique de Judicaël (f. 122r-

---

<sup>33</sup>FAWTIER, 1925, p. 187, n. 3.

<sup>34</sup>Pour une description du ms, DUINE, 1922, n°248, p. 198-201 et JANKULAK, 2000, p. 89-90.

<sup>35</sup>Cf. ci-dessus n. 20.

<sup>36</sup>Sur saint Petroc, voir en dernier lieu JANKULAK, 2000.

<sup>37</sup>C'est à ce titre que les Mauristes y ont puisé et en ont copié la plupart des *uitae*, dont celle de Méen qu'on retrouve le recueil ms Bnf fr. 22321 (Anc. Blancs Manteaux n° 38), p. 657-665.

<sup>38</sup>Annoncée au bas du f. 109v sous le titre *Vita sancti Meuenni*, elle s'ouvre directement sur le prologue au f. 110r. A partir du f. 114, jusqu'au 129, la foliotation omet la centaine et passe de 14 à 29.

141v)<sup>39</sup> et découpée en XII paragraphes numérotés dans les marges.

**C : Bnf lat. 6003, f. 50r-52r (début XV<sup>e</sup>) et Bnf lat. 9888, f. 52v-54v (fin XV<sup>e</sup>), *Chronicon Briocense* (1389/94-1415/19)**

Le *Chronicon Briocense* est après O le témoin le plus consistant pour ce qui est du volume de texte transmis. Le texte retenu est copié sous l'intitulé *Sequitur legenda sancti Meuenni* immédiatement après une brève formule introductive de la main du chroniqueur. Il se présente sous la forme de deux grands paragraphes et commence avec l'envoi de Méen auprès du comte *Guerech* ou *Gueroch* (6) pour s'achever avec la *moralisatio* qui suit le juste châtiment d'*Haelonus* (13), appelé ici *Hailocus* et *Haelous*. S'y retrouve l'intégralité des chapitres (6) à (8), du (10), et des (12)-(13). Le (11) est amputé de sa phrase conclusive et du (9) ne subsistent que trois phrases : le miracle de la fontaine a tout simplement disparu, sans qu'on puisse savoir si c'est un choix délibéré du chroniqueur ou si le manuscrit à sa disposition ne le comportait pas. Il ne peut en tout cas s'agir d'une omission involontaire, puisque le texte est parfaitement cohérent<sup>40</sup>. Pour le reste, hormis tout ce qui touche à la graphie des noms des personnages et à leurs qualités<sup>41</sup>, O et B sont assez proches, même si C, parfois conforté par B, permet de mettre en évidence des passages problématiques, de procéder à quelques corrections et de rétablir au moins une omission de O.

---

<sup>39</sup>Le f. 121v est laissé blanc.

<sup>40</sup>Cf. annexe 2.

<sup>41</sup>Ainsi Judicaël est-il dit « roi très chrétien des Bretons », *Caduonus* s'appelle-t-il *Catuonus*, etc.

**B : Angers BM 115 (107), f. 354r-357v, bréviaire à l'usage de Saint-Méen, XIV<sup>e</sup> s.**

Plusieurs fois décrit et utilisé<sup>42</sup>, le bréviaire de Saint-Méen propose pour la fête du saint (21 juin) un office à XII *lectiones*, toutes tirées du double miracle relatif à *Haelonus* (VSM 12-13) ainsi presque intégralement transmis. Un certain nombre de répons et d'antiennes y conservent également des extraits d'autres passages<sup>43</sup>. A l'inverse de ce que pouvait laisser supposer le calendrier, on ne trouve rien au 28 juin pour l'octave de sa fête, non plus qu'au 18 janvier, jour de sa translation.

**S : Saumur BM 16, f. 316v-317r, Bréviaire à l'usage de Saint-Florent de Saumur, après 1450**

Étudié par X. Barbier de Montault qui en a d'ailleurs édité l'office de saint Méen<sup>44</sup>, ce bréviaire donne au 21 juin huit *lectiones* en l'honneur du saint, qui transmettent des extraits du prologue (1), du (2), du (12) et, plus intéressant, car, à part O et D, il est le seul témoin de ce passage, du (14). Il comporte également un office consacré à Judicaël (17 décembre, huit *lectiones*, f. 447r-448r).

---

<sup>42</sup> LEROQUAIS, 1934, t. 1, n° 12, p. 24-26 ; DUINE, 1906, n° 24, p. 61-63 ; mentionné dans JANKULAK, 2000, p. 90.

<sup>43</sup> De larges extraits du (2), quelques mots des (3), (8), (9), quelques lignes du (17) et la fin du (18).

<sup>44</sup> BARBIER DE MONTAULT, 1861, p. 156-158, pour l'office de saint Méen (avec quelques erreurs). Pour une description, cf. aussi LEROQUAIS, 1934, t. 4, n° 782, p. 149-152.

**R : Rouen BM 215, f. 283v-284r, Bréviaire à l'usage de Saint-Florent de Saumur, XV<sup>e</sup> s.**

Moins soigné que le précédent<sup>45</sup>, dont il ne dépend pas<sup>46</sup>, il renferme également un office en l'honneur de Judicaël (17 décembre, huit lectures, f. 359r). Celui de Méen, dont le calendrier précise sous l'intitulé *Meuanni abb[atis]* qu'il se célèbre *in capis. XII lect[iones]* au 21 juin, est notablement raccourci par rapport au précédent et propose huit lectures constituées au mieux d'une phrase.

**D : Bréviaire imprimé de Dol de 1519**

Éditées par Duine<sup>47</sup>, les cinq *lectiones* consacrées à Méen conservent un extrait de la première phrase du prologue (1), suivis d'assez nombreux extraits du (2), avant de donner, de manière très adaptée et peu utilisable pour établir le texte, la substance des (12)-(13), un résumé du (14) et du (16), deux morceaux de phrase du (18) et encore quelques phrases du (19) où il n'est question que de la mort du saint.

*2. Les sources*

Un certain nombre des sources auxquelles BHL 5944 est redevable ont déjà été repérées<sup>48</sup>. On sait que l'auteur de la *Vita*, qui connaît sans doute son Virgile, s'appuie à plusieurs reprises sur les

---

<sup>45</sup>LEROQUAIS, 1934, t. 4, n° 759, p. 108-110.

<sup>46</sup>Il donne un extrait inconnu de S.

<sup>47</sup>DUINE, 1903, p. 216-218. Cf. aussi MERDRIGNAC, 1983.

<sup>48</sup>Voir en dernier lieu POULAIN et MERDRIGNAC, 1999.



Écritures, qu'il cite à deux reprises la Règle bénédictine<sup>49</sup>, emprunte explicitement aux *Dialogues* de Grégoire le Grand<sup>50</sup> et compose le début de l'avant-dernier chapitre de la *Vita* en démarquant, cette fois sans le dire, la *Vita S. Martini*<sup>51</sup>. Il connaît, directement ou médiatisée par sa réécriture du XII<sup>e</sup> siècle, la *Vita Ila Samsonis* (BHL 7481 et 7483)<sup>52</sup>, à laquelle il puise son récit de l'arrivée de Samson et Méen à Dol et leur rencontre avec Privatus (4-5). Son récit de la mort et de l'ensevelissement d'*Austolus* est en réalité moins singulier qu'il n'y paraît, puisqu'il recoupe un *exemplum* dûment identifié<sup>53</sup>.

Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut d'ores et déjà ajouter à ces premiers relevés de nouvelles références scripturaires, qui les portent à un total (provisoire) de seize, et des remplois liturgiques et hagiographiques passés jusqu'à présent inaperçus. Les références et citations scripturaires sont, sans surprise, très majoritairement extraites du Nouveau Testament (11 sur les 16 actuellement

---

<sup>49</sup>En VSM 6, à propos de *Caduonus*, il cite le chapitre 53, sur l'hospitalité ; en VSM 10, le 48, 1 (sur l'oisiveté).

<sup>50</sup>VSM 13 : « **Exhibendus** est enim, ut ait sanctus Gregorius, **timor sanctis** hominibus, quia **templa Dei sunt**, et ueraciter **in eorum cordibus praesens est qui ad inferendam ultionem inualidus non est.** » A comparer avec Grégoire Le Grand, *Dialogues* I, 9 : « [...] quantus sit viris **sanctis timor exhibendus** ; **templa enim Dei sunt.** [...] Metuenda ergo tanto est ira justorum, quanto et constat quia **in eorum cordibus** ille praesens **est, qui ad inferendam ultionem** quam voluerit, **invalidus non est.** »

<sup>51</sup>Tout le début de VSM 19 est constitué par un montage de citations presque littérales de l'*Épître à Bassula* (Sulpice Sévère, *Vita S. Martini*, Ep. 3, 6-10).

<sup>52</sup>POULAIN et MERDRIGNAC, 1999, p. 13-14.

<sup>53</sup>TUBACH, n° 1271, cf. POULAIN et MERDRIGNAC, 1999, p. 23-24.

identifiées), et plus particulièrement des Epîtres de Paul (7) et de Matthieu (4), après quoi viennent l'Apocalypse (3), puis Marc (1) et Luc (1). L'Ancien Testament est quant à lui cité via la Genèse (3), un psaume et le topique *senex et plenus dierum*<sup>54</sup> des *migrauit*. Si la plupart d'entre elles, finalement assez attendues dans ce type de texte, sont annoncées ou immédiatement repérables, les remplois inavoués de sources liturgiques et hagiographiques antérieures le sont moins pour un lecteur du XXI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, l'une des ultimes phrases du texte est-elle une adaptation presque littérale de la préface de la messe de saint André (VI<sup>e</sup> siècle)<sup>55</sup> et l'adolescence vertueuse de Méén emprunte-t-elle manifestement à la *Vie de S. Nicolas* (ca. 880) et l'office qui en est tiré (fin X<sup>e</sup> siècle)<sup>56</sup>. Le prologue de la *Vita* lui-

---

<sup>54</sup>1Chron. 23, 1.

<sup>55</sup>VSM 20 : « **Quibus** [Austolo et Meuenno] siquidem fuit in terris **una causa certaminis**, illis esse monstratur in coelis **una retributio praemii**. » A comparer avec *Corpus praefationum latinorum...*, 1980, CCSL 161A, p. 7 : « Ut, **quibus** erat **una causa certaminis, una retributio** esset et **praemii**. »

<sup>56</sup>Sur le culte de saint Nicolas, cf. JONES, 1963. VSM 2-3 : « Qui primum **in puerilibus annis puerilia iura transcendit**, et cum corporis quantitate miro sensus intellectu simul excreuit. Cum iam porro in adolescentiae coalesceret apice, non infructuosus **lasciuiae** uoluptatibus adhaerebat, sed quasi iam senex animo sanctae **ecclesiae limina** assidue **terebat**. [...] Nequaquam **mundanis oblectamentis sicuti** puerilis **solet aetas** insistebat, sed humanum sensum sale condens orationibus assidue uacabat. » A comparer avec deux antiennes de l'office de S. Nicolas : « Innocenter **puerilia iura transcendens** evangelicae institutionis discipulus effectus est » et « Gloriam **mundi** spreuit cum suis **oblectationibus** [...] » et surtout Jean, diacre de Naples, *Vita S. Nicolai*, 4 : « **Puerilibus** igitur **annis**, ut patriarcha Iacob, simpliciter domi transactis, coepit bonae indolis adolescens esse et non, **sicut** illa **aetas assolet, lasciviam**

même est un « pillage » soigneusement orchestré de celui de Létald de Micy pour sa *Vita S. Iuliani Cenomanensis* (BHL 4544, ca. 1005)<sup>57</sup>. Deux autres passages dans le cours de la *Vita* suggèrent d'ailleurs que l'auteur est un familier du texte<sup>58</sup>. D'un point de vue structurel, peut-être lui doit-il l'organisation tripartite de sa *uita* ainsi que de certains épisodes et éléments narratifs – on peut penser ici à la manière dont le Julien de Létald fait opportunément jaillir une source, celle dont il libère un prisonnier par sa prière<sup>59</sup>, etc.

Mais il faut avouer que ce sont là lieux communs

---

complexus est **mundi**, sed nunc parentum comitatus vestigiis, nunc solus **ecclesiarum terebat limina** [...]. »

<sup>57</sup>Cf. Annexe 1.

<sup>58</sup>En VSM 5 (« Postea uero **ibi diaboli detrimenta**, Domino **lucra fiebant**. Hospites ibi recipiebantur, elemosinae dabantur, peregrini substantabantur, mentes laetificabantur [...] » qui <n> etiam omnimoda pietas omnibus subueniens omnia in omnibus habebatur »), l'utilisation particulière de Ph 3, 7, dans un contexte similaire, semble renvoyer à BHL 4544 (cité d'après PL, t. 137, col. 781-796) 15 : « [...] quanto gaudio, quantaue alacritate quotidie Christo **inibi fierent lucra, diabolo uero detrimenta**. Omnis aetas, omnisque sexus ardentissimo amore ad audiendum uerbum Domino confluebat [...] ». Quant à VSM 10 (« Denique quamuis uirtutibus florent et **rerum affluentia ditarentur**, nullus eorum **delectationis** blanditiis **succumbebat**, sed **in** Domino penitus **mentis oculum defigentes, bona praesentia quasi post tergum** futura uero semper **ante se praeponebant**. »), il fait songer à BHL 4544 16 (« Hic uero dignus Deo pontifex cum uirtutum fulgure claresceret, miraculorum potentia cingeretur, obsequentium populorum cuneis fulciretur, et **rerum** temporalium **affluentia ditaretur**, nullo **delectationis** impedimento **succumbebat**, sed **in** datorem omnium bonorum **oculum mentis figens, bona praesentia quasi post tergum**, et **ante** faciem **proponebat** fideliter, quae sanctis promittuntur in coelis. »).

<sup>59</sup>BHL 4544, 12 et 28.

hagiographiques, et quand, à un moment ou un autre de leur genèse, des *uitae* ont subi l'influence de la *Vita S. Martini*, elles sont fatalement informées par des thèmes narratifs et des échos lexicaux similaires. C'est notamment le cas de celles de Samson de Dol<sup>60</sup>, autre saint évêque, abbé et fondateur, dont la *Vita Meuenni* cherche à capter le prestige, sans toutefois jamais l'identifier comme abbé et évêque<sup>61</sup>. C'est surtout de lui, présenté – de manière jusqu'alors inédite – comme son parent et maître, que Méén apparaît comme une sorte de double, tant sont nombreux les parallèles narratifs avec la *Vita Samsonis Iia* (BHL 7481 et 7483), ou, éventuellement, sa réécriture du début du XII<sup>e</sup> siècle (BHL 7486)<sup>62</sup>, ce qu'il est encore impossible de trancher. Plus qu'en exploiter des données relatives à Samson et à Dol<sup>63</sup>, la *Vita Meuenni* semble en transposer des épisodes, avec de légères variations. Ainsi, derrière les (6) et (7) qui mettent en scène la rencontre de Méén et du *uir caritatiuus* Caduon – personnage inconnu

---

<sup>60</sup>On notera toutefois qu'aucune des *uitae* de Samson n'évoque une libération de prisonnier(s), pas plus que la *Vita S. Martini*.

<sup>61</sup>POULAIN et MERDRIGNAC, 1999, p. 14.

<sup>62</sup>Sur le dossier hagiographique de Samson, voir en dernier lieu POULIN, 2009, p. 308-354.

<sup>63</sup>Ainsi, d'après VSM 5, l'origine du nom de Dol viendrait d'« un événement » douloureux (« *a quodam euentu* »), quand la *Vita Samsonis Iia* et sa réécriture précisent que c'est de la douleur de Privatus dont il s'agit. Le rôle joué par Privatus dans la fondation de Dol n'est pas mentionné en VSM 2 comme « seigneur et maître de tous les fidèles de cette religion (celle du choix de la pauvreté volontaire ; à moins qu'il ne faille corriger en « région », avec Plaine). Cf. VSM 2 : « *Illo siquidem tempore beatus Sanson cunctorum illius religionis [regionis ?] fidelium dominus et magister erat, et ad illius nutum caeterorum uita tendebat.* »

par ailleurs – et le don de *Transfosa* pour fonder un premier monastère, peut-on reconnaître la rencontre entre Samson et Privatus et le don d'une terre pour fonder Dol dans les *vitae* de Samson<sup>64</sup> ; le départ de Dol de Méén pour mener une vie solitaire (8) semble renvoyer à celui de Samson qui quitte son maître Heldut pour la même raison<sup>65</sup> ; les bêtes sauvages que le saint parvient à circonscrire et empêcher définitivement de nuire à son monastère (14) font penser aux oiseaux que Samson neutralise de manière similaire<sup>66</sup>, tandis que le récit de la mort d'*Haelonus* (13) présente quelque affinité avec celui du châtiment réservé à la femme d'un comte enfreignant l'interdiction de pénétrer dans l'église de Pental<sup>67</sup>. Enfin et surtout, l'épisode de l'expulsion du serpent près de la Loire qui vaut à Méén le don d'une terre pour y établir un second monastère, l'impénétrable *Monopalium* (16-17), semble directement s'inspirer du chapitre où, à l'instigation du roi Childebart, Samson chasse un serpent tout aussi redoutable des bords de la Seine, pour y établir son second monastère, Pental<sup>68</sup>. Comme Samson, Méén est donc à la tête de deux établissements monastiques, mais contrairement à ce qui se passe dans la *Vita Samsonis Iia* et sa réécriture, le second récit de fondation ne paraît

---

<sup>64</sup>A rapprocher des *Vitae S. Samsonis* II, 1. L'édition de référence pour la *Vita Iia* est celle de Plaine, 1887, à laquelle nous renvoyons, car la réécriture du XII<sup>e</sup> siècle en reproduit fidèlement le découpage.

<sup>65</sup>*Vitae S. Samsonis* I, 8.

<sup>66</sup>*Vitae S. Samsonis* II, 12.

<sup>67</sup>*Vitae S. Samsonis* II, 12-13.

<sup>68</sup>*Vitae S. Samsonis* II, 9.

d'abord remplir dans l'économie du texte qu'une fonction narrative.

### III. Des questions

En choisissant d'ouvrir et clore sa *Vita* sur des emplois qu'un auditoire monastique pouvait identifier, l'hagiographe semble signifier clairement l'absence d'ambition historique et historiographique de son texte. Le emploi, assez inadapté, de *uitae* d'évêques (Julien, Samson, Martin, Nicolas) pourrait confirmer cette hypothèse, car même en ne retenant que la qualité de fondateurs et abbés des trois premiers, rien dans le texte n'indique une quelconque volonté d'exalter la mémoire de Méen comme abbé ou fondateur d'un sanctuaire particulier. A l'inverse, par exemple, de ce qui se passe dans la *Vita Ila Samsonis* ou dans sa réécriture du XII<sup>e</sup> siècle, le récit de fondation des deux monastères – Saint-Jean et *Monopalium* pour Méen, Dol et Pental pour Samson – n'implique aucune revendication territoriale ou politique<sup>69</sup>. Du reste, l'oratoire dédié à Saint-Baptiste à *Transfosa* près du Meu en Porhoët<sup>70</sup> n'est pas autrement attesté, non plus que la fontaine toute proche *Album* (une Blanchefontaine ?), dont seul O conserve le souvenir, et en des termes qui amènent à s'interroger sur une éventuelle interpolation<sup>71</sup>. Quant à *Monopalium*, dont sont indiquées les coordonnées, « entre Saint-Florent [de Saumur] et

---

<sup>69</sup>Sur les objectifs poursuivis par la *Vita Ila Samsonis*, cf. POULIN, 2009, p. 341-344 ; pour sa réécriture, cf. LE HUËROU, 2007, p. 219-220.

<sup>70</sup>*Transylva* est la transcription latine médiévale du breton Poutrocoët (Porhoët).

<sup>71</sup>Cf. Annexe 2, où est édité le passage.

Clermont, dans le diocèse de Nantes », il semble raisonnable de renoncer à le localiser<sup>72</sup>. Une clef d'interprétation de ce récit de double fondation se trouve peut-être dans la séquence qui suit la fondation de *Monopalium* (18), où l'hagiographe explique qu'en bon pasteur, même lorsqu'il était absent d'une de ses deux fondations « de corps », Méén y était néanmoins présent « en esprit »<sup>73</sup>. Si ce constat valait aussi pour l'époque à laquelle est composée la *uita*, il faudrait alors y lire un aveu de l'absence des reliques du fondateur. Méén n'est-il pas, *post mortem* comme de son vivant, un saint patron toujours présent partout, dont la prédilection va au « premier monastère qu'il avait fondé »<sup>74</sup>, celui-là même où il mourut et fut enseveli ? Cette hypothèse pourrait être confortée par le fait que son *migrauit* introduit un nouveau saint, son filleul, *Austolus*, Austole ou Austell. Inconnu sur le continent, sauf à Saint-Méén même<sup>75</sup>, il ne l'est pas en Cornouailles et sa première mention connue le montre aux côtés de Méén et Judicaël dans la liste de saints corniques du X<sup>e</sup> siècle évoquée plus haut<sup>76</sup>. En lui consacrant près des deux tiers du *migrauit* de Méén (dont l'autre tiers est un décalque de la *Vita Martini*) et en s'achevant sur son évocation, la *uita*

---

<sup>72</sup>*Monopalium*, qui a fait l'objet d'identifications contradictoires, est encore le plus souvent considéré comme l'ancêtre de l'actuelle Saint-Méén du Cellier, identification qui semble héritée d'Albert le Grand, mais ne repose sur aucune preuve décisive.

<sup>73</sup>VSM 18 : « Cum uero praesentialiter istis aderat corpore, nec tamen illis defuit mente. »

<sup>74</sup>*Ibid.* : « in priori monasterio morabatur frequentius, quoniam quod prima fundauerat dilectione praecipuo frequentabat amore ».

<sup>75</sup>Il est inscrit au calendrier de O et B.

<sup>76</sup>OLSON et PADEL, 1986, p. 34, p. 59-60.

ne signifie-t-elle pas qu'à défaut d'ossements du fondateur, on a ceux du disciple préféré qui a partagé la même tombe ? Si l'on se souvient que le texte se clôt sur un emprunt à la préface de la messe de saint André<sup>77</sup>, qui assimile Méen et Austole aux saints Pierre et André, à coup sûr, la *uita* de Méen a aussi vocation à promouvoir le culte d'un saint dont les reliques ont été récemment introduites dans le sanctuaire où son *patrinus* est réputé enseveli.

Ce n'est toutefois pas la seule fonction impartie à ce récit : construit sur un thème d'*exemplum* utilisé par les prédicateurs notamment pour célébrer les mérites et récompenses de l'obéissance, il a aussi explicitement vocation à rappeler les bienfaits inégalables de cette vertu monastique de surcroît présentée ici, à la lettre et en conformité avec les enseignements de la Règle bénédictine, comme la voie pour gagner Dieu<sup>78</sup>. On pourrait s'étonner que l'hagiographe ait choisi les derniers chapitres du texte pour instruire et édifier ses auditeurs, mais peut-être est-ce précisément l'une de ses préoccupations majeures que de convaincre son auditoire de la nécessité d'obéir – à son abbé.

---

<sup>77</sup>À cet égard, on peut noter qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle (1173), en Cornouailles où le culte d'Austell est le plus attesté, un prieuré est dédié aux saints Austell et André. Cf. ORME, 2000, p. 67.

<sup>78</sup>VSM 20 : « Praedictus autem Austolus sanctissimi patris obtemperans monitis, sicuti iussum fuerat, cunctis oboediendo fratribus fideliter ministrabat. Alacriter enim Deo et hominibus seruitium exhibebat, [...] coelorum regna ardentem sitiebat. Transactis siquidem septem dierum curriculis, sicuti sanctus edocuerat patrinus, praemium quod Deus promissit suis fidelibus <recepit>. »



Ainsi la séquence précède le *migrauit* (18), qui met en scène un Méén toujours présent, se dévouant à tous, où qu'ils soient, pasteur vigilant écartant de ses brebis les insidieuses manigances « des loups » peut-elle être lue dans cette perspective, comme une invitation lancée par l'hagiographe à se ranger sous l'autorité d'un père unique : se souciant toujours au mieux et avec équité de son « troupeau »<sup>79</sup>, il est le seul à même de leur épargner, pour reprendre les termes d'Austole, « les morsures des loups »<sup>80</sup>. La communauté répartie en deux monastères pourrait ainsi être la figure d'une communauté monastique dont la cohésion est, sinon menacée, à tout le moins nécessaire, celle à laquelle s'adresse l'hagiographe. Ainsi, lorsqu'il met dans la bouche de Samson des exhortations aux « frères » à vivre en paix ensemble<sup>(8)</sup><sup>81</sup>, peut-on également entendre un discours qui renvoie à une réalité et des préoccupations contemporaines du moment de l'écriture.

Si tel est bien le cas, l'époque où est confiée à Hinweten, abbé d'une autre abbaye, la restauration de Saint-Méen (1108-1024), doit sans doute être écartée, car il faudrait supposer, entres autres, qu'un contemporain d'Ingomar, auteur de l'*Historia* de Judicaël dédiée au même Hinweten, ait ignoré ce texte, qu'il ait eu connaissance de la

---

<sup>79</sup>VSM 18 : « Vtrumque tamen ita uigilanter excolebat ouile, quatinus semper expulsis insidiis luporum, pacifice semper augetur candidus grex monachorum. [...] Tantae itaque uigilantiae erga subiectos extitit, quanta nemo uocis officio uel linguae plectro digne poterit explicare. »

<sup>80</sup>VSM 19.

<sup>81</sup>VSM 8 : « [...] *Habete pacem inter uos, discordes, et inter superbos humilitatem. Nihil enim Deo acceptabilius pace. De qua ipse dixit : Beati pacifici, quoniam ipsi filii Dei uocabuntur.* »

*Vita S. Iuliani* de Létald de Micy (1005) ainsi que de la *Vita* et de l'office de saint Nicolas, qui n'ont pas dû circuler en Bretagne avant, au mieux, le milieu du XI<sup>e</sup> siècle<sup>82</sup>. Un peu plus d'un siècle plus tard, en revanche, le sanctuaire de Saint-Méen traverse une situation critique, qui l'oblige à en appeler au pape Eugène III (1145-1153). Pierre de Celle, qui lui écrit au nom de la communauté de Saint-Méen entre 1145 et 1147, fait état de la crise consécutive à l'élection contestée de l'abbé Robert – celui-là même sous l'abbatit duquel eut lieu l'épisode du vol et de la restitution des reliques de Petroc. Après l'élection d'Henri, déposé par l'évêque de Saint-Malo, Jean de Châtillon (1144-1163), est élu ce Robert, acquis à la nécessité de réformer le monastère, mais l'archevêque de Tours, qui a d'abord approuvé cette élection, change d'avis et rappelle Henri. L'affaire est portée à Rome et si l'on ignore le jugement pontifical, on voit peu

---

<sup>82</sup>Les deux cas sont différents. La *Vie de Julien*, une réécriture qui a supplanté les *uitae* antérieures, est transmise par plus d'une soixantaine de manuscrits, en particulier parce qu'elle figure dans le grand légendier cistercien constitué à la fin du XII<sup>e</sup> siècle qu'est le *Liber de Natalitiis*. Elle est toutefois présente en Anjou dès la seconde moitié du XI<sup>e</sup> s. et au début du XII<sup>e</sup> siècle. Cela étant, le nom de Julien même n'apparaît pas dans le sacramentaire considéré comme provenant de Saint-Méen qui date du XI<sup>e</sup> siècle (Bnf lat. 11589) et comporte des additions. Pour S. Nicolas – ajouté après-coup au calendrier du Sacramentaire et qui y a une préface spéciale, également ajoutée après-coup –, il n'existe encore aucune donnée sur les modalités d'introduction et de diffusion de son culte en Bretagne. On le fait souvent dépendre de son introduction précoce (1020) en Anjou par Foulques Nerra, mais, ainsi qu'André-Yves Bourgès l'a établi (communication personnelle, dont nous le remercions vivement), les premières mentions en Bretagne datent du début du XII<sup>e</sup> siècle : cf. MORICE, *Preuves*, I, col. 527(1112) ; col. 564-565 (1131).

après (1163) Henri s'intituler « abbé de Saint-Judicaël », tandis que Robert porte le titre officiel d'« abbé de Saint-Méen »<sup>83</sup>.

Dans la mesure où Judicaël, auquel Méén est encore associé au moment de la restauration de l'abbaye (1008-1024), est ici relégué à l'arrière-plan au profit d'un nouveau saint peut-être destiné à le supplanter, il ne paraît pas aberrant de se demander si la *Vita S. Meuenni* n'émanerait pas de ce contexte, où était illégitime un « abbé de Saint-Judicaël » et où celui de Saint-Méen avait besoin d'avoir à ses côtés l'ensemble de ses ouailles. Dans ce cas, la question de la présence des reliques du fondateur serait secondaire – encore que rien de sérieux ne s'oppose à ce qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, au moment de l'affaire du vol des reliques de saint Petroc (1177), Saint-Méen soit toujours orpheline de ses ossements.

\*  
\* \*

En l'absence d'une documentation et d'une historiographie solides sur l'abbaye de Saint-Méen et le culte des saints Méén et Judicaël pour la période médiévale, un certain nombre de points restent toutefois en suspens. Comment, par exemple, expliquer l'importance, centrale, du récit miraculeux qui constitue un véritable *exemplum* destiné à condamner les « *tyrani, ecclesiarum peruasores* » et dont la *moralisatio* paraît interpeler les grands laïques<sup>84</sup> ? En

---

<sup>83</sup>HASELDINE, 2001, Ep. I, 1, p. 4-7 et Appendix 1, p. 695.

<sup>84</sup>VSM 13 : « Audiant hoc tyrani ecclesiarum peruasores, et timeant ... »

relatant l'histoire d'*Haelonus*, frère impie de celui qui est présenté comme le prince chrétien idéal, l'hagiographe stigmatise en effet les comportements délictueux des grands laïques et simultanément leur expose les instruments d'une bonne conduite. Faut-il seulement y lire, ainsi que dans l'allusion aux fils de famille noble que leurs parents amènent de toute la province pour servir Dieu sous l'autorité de Méén<sup>85</sup> et dans les portraits – exemplaires – du prince et de Caduon, la reprise de *topoi* et une projection de l'attitude idéale des laïques conforme aux attendus d'un milieu monastique ? ou au contraire supposer que l'hagiographe songe à une circulation plus large de son texte ?

On le voit, la relecture du texte soulève plus de questions qu'elle n'en résout, d'autant que les nouvelles sources identifiées n'autorisent dans l'immédiat qu'à proposer un *terminus post quem* approximatif pour la *Vita S. Meuenni*. Elle a le mérite de confirmer l'absence complète de préoccupation historique et historiographique chez son auteur, lequel paraît bien plus soucieux de proposer des *exempla* autour de Méén, éventuellement à vocation liturgique, que d'en reconstituer ou élaborer la mémoire en lien avec le(s) sanctuaire(s) dont il est le patron. Peut-être une nouvelle édition de BHL 5944, conjuguée à la prise en compte du projet de l'unique témoin tardif qui en transmet le texte et à la mise au jour des rapports de la *Vita Meuenni* avec le complexe dossier hagiographique de

---

<sup>85</sup>VSM 10 : « Audita denique fama tanti patris per omnem prouinciam regionis, nobiles uiri et mulieres ad seruitium Dei sanctissimo uiro undique suos filios afferebant. »

Judicaël auquel, avant leurs *Vitae* respectives, Méén fut presque toujours associé, pourrait-elle permettre d'en savoir davantage ?

Armelle LE HUËROU<sup>86</sup>

---

<sup>86</sup>CERHIO - UMR 6258 Université Rennes 2.

### Bibliographie

- BARBIER DE MONTAULT Xavier, « Bréviaire manuscrit de l'abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur », *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1861, p. 146-160.
- BOURGES André-Yves, « Le dossier littéraire des saints Judicaël, Méén et Léri », *Corona Monastica : moines bretons de Landévennec, histoire et mémoire celtiques : mélanges offerts au père Marc Simon*, L. LEMOINE et B. MERDRIGNAC (éd.), Rennes, 2004 (= *Britannia monastica*, n°8), p. 83-92.
- CARLEY James P. et HOWLEY Martin, « Relics as Glastonbury in the Fourteenth Century : An Annotated Edition of British Library, Cotton Titus D.vii, fols. 2r-13v », *Arthurian Literature*, t. 16, 1998, p. 83-129.
- DUFIEF Denise, « Note sur les peintures murales de l'église de Saint-Méén-le-Grand », *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1994. t. 96, p. 89-93.
- DUINE François, « Bio-bibliographie de saint Méén », *Annales de Bretagne*, 1903, t. 19, p. 214-240.
- DUINE François « Bréviaires et missels des églises et abbayes bretonnes de France antérieurs au XVII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. 35, 1906, p. 1-219.
- DUINE François « Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne », *Bulletin de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. 49, 1922, p. I-X, 1-292.

- FAWTIER, « Ingomar, historien breton », *Mélanges d'histoire du Moyen Age offerts à M. Ferdinand Lot*, 1925, p. 181-203.
- HASELDINE Julian, *The Letters of Peter of Celle*, Oxford, 2001.
- JANKULAK Karen, *The medieval cult of St Petroc*, The Boydell Press, Woodbridge, 2000.
- JONES C.W., *The Saint Nicholas Liturgy and its Literary Relationships. With an essay on the Music by Gilbert Reaney*, Berkeley-Los Angeles, 1963.
- DE LA BORDERIE Arthur, « Examen chronologique des chartes du cartulaire de Redon antérieures au XI<sup>e</sup> siècle », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 25, 1864, p. 259-282, 393-434.
- LE HUËROU Armelle, « Hagiographie et politique : l'exemple de Baudri, archevêque de Dol (1107-1130) », *Atala*, t. 10, mars 2007, mis en ligne sur le site <http://www.lycee-chateaubriand.fr/cru-atala/publications/coulbeaux.pdf>
- LE HUËROU Armelle, « La *Legenda Sancti Sansonis archiepiscopi Dolensis*. Proposition d'une édition et d'une traduction provisoires de quelques chapitres du *Chronicon Briocense* (Bnf lat. 6003, ff. 35v-42v & Bnf lat. 9888, ff. 38v-45v.) », in Gildas BURON, Hervé LE BIHAN et Bernard MERDRIGNAC (éd.), *À travers les îles celtiques. A-dreuz an inizi keltiek. Per insulas scotticas. Mélanges à la mémoire de Gwenaël Le Duc* (Britannia Monastica n° 12), Rennes, 2008, p. 121-172.
- LE ROQUAIS Victor, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, 6 vol., Paris, 1934.

- LOT Ferdinand, *Mélanges d'histoire bretonne (VIe-XIe s.)*, Paris, 1907.
- MARCHEGAY et MABILLE, *Chroniques des églises d'Anjou*, Paris, 1869.
- MERDRIGNAC Bernard, « L'Espace et le Sacré dans les leçons de bréviaires de l'Ouest armoricain consacrées aux saints bretons (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1983, t. 90, p. 273-293.
- MERDRIGNAC Bernard, « Truies et verrats, cochons et sangliers, porcs et porchers dans les *Vitae* de saints bretons du Moyen Âge », dans Philippe WALTER (dir.), *Mythologie du porc*, Grenoble 1999, p. 123-153.
- MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*, t. 1, Paris, 1742.
- OLSON (B. Lynette), PADEL (O. J.), « A tenth century list of Cornish parochial saints », *Cambridge Medieval Celtic Studies*, t. 12, 1986, p. 33-71.
- POULAIN Christophe, MERDRIGNAC Bernard et LE BIHAN Hervé, *Vie de saint Méen d'après le ms BN Lat 9889, Obituaire de Saint-Méen*, Lesneven, 1999.
- ORME Nicholas, *The Saints of Cornwall*, Oxford University Press, 2000.
- PLAINE François, « Vita S. Meuenni abbatis et confessoris in Britannia Armoricana », *Analecta Bollandiana*, t. 3, 1884, p. 142-156.
- PLAINE François, « Vita antiqua Sancti Samsonis Dolensis episcopi », *Analecta Bollandiana*, t. 6, 1887, p. 77-150.
- POULIN Joseph-Claude, *L'hagiographie bretonne du haut Moyen Age*.



Armelle LE HUÉROU

*Répertoire raisonné*, Ostfildern Thorbecke, 2009.

TANGUY Bernard, « Anciennes litanies bretonnes des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. 131, 2002, p. 453-480.

**Annexe 1** : édition du prologue de BHL 5944 (*Vita S. Meuenni*, 1) et comparaison avec celui BHL 4544 (*Vita S. Iuliani*, 5-7)<sup>87</sup>

**BHL 5944**

**1. Cum adhuc mundus** prauae gentilitatis erroneis **tenebris** **inuolueretur**, et imago Dei lucis penitus ignoraret [...] similis **potius creaturae quam** honorque **Creatoris** **Creatori**, uidelicet idola colens, **potius quam** **Creatori**, passim **famularetur, famularetur** [...], Deus **omnipotens** Pater, non diutius **omnipotens** humanos miseratus suam **perire facturam** ferens, errores, ne sua in aeternum **factura** carnem nostrae **fragilitatis periret**, Verbum suum aequale sibi induit, quam **pro nostra** atque coaeternum, per uterum **redemptione** morti tradere non intactae uirginis pro saeculi uita dubitauit.

**BHL 4544<sup>88</sup>**

**5. Cum adhuc mundus** errorum **inuolutus** claritatem uerae **Creatoris** **Creatori**, uidelicet idola colens, **potius quam** **Creatori**, passim **famularetur, famularetur** [...], Deus **omnipotens** Pater, non diutius **omnipotens** humanos miseratus suam **perire facturam** ferens, errores, ne sua in aeternum **factura** carnem nostrae **fragilitatis periret**, Verbum suum aequale sibi induit, quam **pro nostra** atque coaeternum, per uterum **redemptione** morti tradere non intactae uirginis pro saeculi uita dubitauit. uerum hominem ad humanos produxit aspectus. Qui diuinitatis natura non imminuta, humanitate tamen nostra absque peccati naeuo ueraciter assumpta, inter homines conuersatus est, praebens beneficia deitatis, et perferens incommoda humanae **fragilitatis**. Denique eam

---

<sup>87</sup>Dans le tableau apparaissent en gras les correspondances lexicales.

<sup>88</sup>PL 137, col. 783-786.

carnem quam de Virgine sumpserat, pro redemptione nostra posuit, et hominem quem creauerat, non alio redemit pretio, nisi uiuifico et **pretioso sanguine** suo. [...]

**Ecclesiam ergo suam salutari** **Ecclesiam ergo suam** quam sibi **illustrauit aduentu, et ab salutari** acquisierat sanguine **squalore uetustae gentilitatis** Spiritus sui **illustrauit aduentu**, ut inenarrabili pietatis amore mundi aduersis interim exercenda, **precioso sanguine** tersit. inuisibili Spiritus sancti confortaretur armatura. Fundata igitur supra petram fidei diffunditur per climata totius mundi, ut relicta uanitate idolorum, Deum uerum homo cognosceret, et ab errore paterni delicti **et ab squalore uetustae gentilitatis** in nouitatem uitae transiret.

**2.** Quem cum **ueternus hostis** **6. Sed ueternus hostis dolens** sibi tanta claritate fulgentem perire, quod Deo constabat acquiri, inspiceret, **dolens** amittere iuste **omne malitiae machinamentum** ad quod iniuste acquisierat, **omne** subuertendum Ecclesiae inuincibilis **machinamentum maliciae** conuertit asilum. Et iniqua instantia protulit, famulos Dei diuersis pro defensione falsitatis **nonnullos** mortium generibus interimere martyrum prostrauit gladio, alios certauit. **3.** Quorum itaque **affixit patibulo, alios** obduxit

nonnullos crebris **affixit pelago, fame alios peremit, alios patibulis, alios fame peremit, ignibus excruciauit,** alios **alios ignibus** procremauit, alios membratim discerpit, et indicibili immersit **pelago,** alios morticino genere debacchatus, inenarrabilibus tormentorum Ecclesiam Christi expugnare nisus penes **excruciauit. Sed quo** est. **Sed quo eius amplius** efferbuit **amplius eius** crudelitas exarsit, immanitas, **eo sanctorum eo** amplius **sanctorum** numerus insuperabilis constantiae, unde crescens orbem terrarum atrociori pulsata est inuidia, inde impleuit. amplioris uirtutis emicuit gloria.

[...] **7. Cum enim complacuit** ei,

**4. Cum** autem post tot turbines qui fideles suos igne tentationis inimici **complacuit** omnipotenti permisit excoqui, **ut serenus dies** Deo, **ut** ecclesiae **serenus post tot turbines** familiae suae **illuseret dies,** repulsis inimici **illucesceret,** lux ueritatis culmen iaculationibus, per omnem imperii subiit, et mundi gloria sibi mundum exiliere **uiri luce fidei** substrata, eos coepit habere **insignes,** qui **Christi** imitantes defensores atque tutores, quos per **uestigia** seipsos morti tradere inuidiam hostis antiqui eatenus non dubitarent. perfidos habuerat impugnatores.

[...] sic pace Ecclesiae reddita,

1. dei *RDed.* : deo *O* || squalore : diuersi per mundum effulsere **uiri,** scalore *O* || 2. quem *O* : quam *ed.* qui uirtutum **luce** mirabiles, fulgore || famulos *O* : et famulos *ed.* || 3. **fidei insignes,** ad sequenda **Christi** procremauit *O* : per- *ed.* || alios **uestigia** mansuetis corde pararentur immersit pelago : *om. ed.* || 4. imitabiles [...].

Armelle LE HUÉROU

tot : tost *O* || complacuit *O* :  
placuit *R* || ecclesiae *O* :  
ecclesiam *R*

**Annexe 2** : A propos de la fontaine *Album* et de l'oratoire dédié à saint Jean-Baptiste - *Vita S. Meuenni* 9-10, d'après O et C<sup>89</sup>.

Par commodité le texte de O a été numéroté de (1) à (4). C, qui conserve les chapitres 6 à 13 et permet même d'amender O en certains points, n'a pas ce qui concerne la fontaine nommée *Album* (2-3), dont il ne reporte rien, soit que le manuscrit utilisé par le chroniqueur en soit responsable, soit qu'il ait choisi de le supprimer. B propose un verset (f. 355v) qui fait écho à (2), mais dont nous ne reportons pas les leçons ici. Une des raisons de la lacune de C pourrait être, l'évocation, en (3), d'*habitatores loci mei* (et non, comme le publie Plaine, *loci istius*), qui suggère une éventuelle interpolation, à un moment indéterminé de la transmission du texte.

O (Bnf lat. 9889, f. 113v-114r)

C (*Chronicon Briocense*)

1. Quo regrediente praelibatus Quo regrediente praelibatus  
Caduonus ualde exultans Deum Caduonus ualde exultans Deum  
laudat, et ad aedificandum cellulas laudat, et ad aedificandum  
et omnia quae necessaria erant, cellulas et omnia quae necessaria  
omnimodis adminiculationibus eum erant, omnimodis  
adiuuare laborat. Desertus quippe adminiculationibus eum adiuuare

---

<sup>89</sup>Sont indiqués en italiques les leçons propres à chaque témoin. Le texte de C a été établi d'après les deux copies conservées de l'archétype perdu (Bnf lat. 6003, f. 51r et Bnf lat. 9888, f. 53v).

locus erat, et ferarum habitatio laborat. Desertus quippe locus tantum. **2.** *Quadam denique die* erat, et ferarum habitatio. cum in eodem saltu basilicae locum apertum quaereret, et excepta aqua ceteris omnibus affluentem reperiret, confisus in Domino orationibus suis obtinuit, ut in congruis locis cuspide baculi defixi fons uiuacissimus emanaret. **3.** *Ex cuius aquis non solum homines aliquando merito fidei sanarentur, sed et pecora diuersis morborum generibus curarentur. Ab illo siquidem euentu, habitatores loci mei Album ei nomen dederunt, quia tunc albedinem sanitatis inde recipi mererentur. Huius igitur miraculi nouitate percussus omnis populus ad eum undique confluens suos infirmos humiliter afferebat. Quorum alii a daemonibus Et cum ibidem locum idoneum ad liberabantur, alii a diuersis suum monasterium fundendum languoribus curati cum salute habebat repertum, cellulas et redibant animarum. Ubicunque parua tuguria primum aedificare enim sanctus aderat, sospitatis coepit, ubi monastico ritu primum gratia redundabat.* **4.** *Quin etiam, conuersari ualeret. Deinde*

*ut praefati sumus, idoneum habebat circumspectis undique locis repertum locum, cellulas et parua aptiorem ceteris elegit, ubi in tuguria primum aedificare coepit, honore beati Iohannis Baptistae ubi monachico ritu primum oratorium Domino consecrauit. conuersari ualeret. Deinde circumspectis undique locis aptiorem ceteris elegit, ubi in honore sancti Iohannis Baptistae oratorium Domino consecrauit.*